

ACALEX

☐ ☐ AVOCATS
☐ ☐ CONSEILS
☐ ■ ASSOCIES



N° INF. 170653
WD-14 décembre 2017

N° DE ROLE: 17/00067

DIRE DE DÉPÔT

L'AN DEUX MIL DIX SEPT et le 18 DÉCEMBRE

Au greffe du Juge de l'exécution près le TGI d'ANGOULEME, et par devant nous, Greffier soussigné, a comparu Maître William DEVAINE, membre de la SCP ACALEX, Avocat au Barreau de la Charente-Angoulême-Cognac et celui de :

LA SELARL LOUIS ET LAURENT HIROU, Mandataires Judiciaires domiciliés 26 Place Turenne CS 72201 16000 ANGOULEME ;

LEQUEL NOUS A DIT :

Que le cahier des conditions de vente des immeubles appartenant à :
Monsieur XXX

Madame XXX

a été déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de ANGOULEME, le 20 octobre 2017

Que la vente des immeubles est fixée au **Mercredi 07 février 2018 à 09h30.**

Et ledit **Maître William DEVAINE, membre de la SCP ACALEX** a déposé au nom de son mandant

- Il a été mentionné par erreur en page 4 du cahier des charges que les immeubles étaient inoccupés, il a lieu de rectifier cette erreur et de dire :
- LOT N°1 : libre d'occupation
 - LOT N° 2 : occupé par un locataire : bail commercial

Et a signé avec Nous, Greffier, après lecture.

William DEVAINE
Ancien Bâtonnier



E. DANY

SOCIÉTÉ D'AVOCATS
ACALEX
375 ter avenue de Navarre
CS 12516
16025 ANGOULÊME CEDEX
tél. 05 45 90 10 00 Fax : 05 45 95 58 47